

L'Arbarin

Bulletin municipal

Saint-Alban-d'Hurtières

Juin 2014

Sommaire

- Le Conseil Municipal
- Vote du Budget
- Les travaux
- Service à la population /
Vie associative & école
- Le café Gourmand
- Le Lac



Informations pratiques Mairie :

Téléphone : 04 79 36 12 03 / Fax : 04 79 36 38 17
email : mairie.stalbanhurt@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi et jeudi de 9h à 11 h / mardi et vendredi de 17h à 19h

Permanence :
Patrick GADROY-LEGENVRE, maire de St-Alban d'Hurtières
vous reçoit le lundi sur rendez-vous.

Le mot du Maire

Les élections municipales de mars dernier ont désigné une nouvelle équipe qui s'est mise au travail avec assiduité pour le bien de tous.

Comme toujours, vous avez été nombreux à vous exprimer par le vote, mettant en place un conseil municipal dès le premier tour et nous vous en remercions.

En nous retournant sur les six années écoulées, nous pouvons constater le travail remarquable réalisé par la municipalité précédente en terme d'équipements collectifs et de services au public.

Le mandat présent s'orientera vers une consolidation de nos finances, l'entretien du patrimoine, la mise à jour du P.L.U., la régularisation progressive des voies communales et la diversification de l'offre culturelle et sportive.

Des projets, plus modestes que précédemment, seront étudiés et mis en chantier si leur coût reste raisonnable.

Lors de nos rencontres pré-électorales, nous avons entendu votre désir d'information et nous apporterons un soin particulier à la communication à travers un bulletin municipal plus régulier et étoffé. Le maire et les adjoints seront également présents à la mairie chaque lundi pour vous recevoir et répondre à vos questions.

Enfin c'est avec plaisir que nous pourrons vous présenter l'équipe et ses missions lors d'une matinée «réunion publique», le dimanche 22 juin à la salle des fêtes, à partir de 10 heures.

Patrick GADROY-LEGENVRE

Nouveau mandat, nouveau conseil municipal



M. Jean-François THIAFFEY ②, a été élu premier adjoint.

Mme Noémie BONNET ④, a été élue second adjoint.

Mme Martine DEUDON ③, a été élue troisième adjoint.

Les 6 conseillers municipaux sont :

M. Yoann BALMAIN, ⑨

M. Pierre BERGER, ①

Mme Maryline BITAUBÉ, ⑥

M. Claude PASQUET, ⑧

Mme Dominique MARTIN,

M. Fabrice SALAGNON. ⑤



Lors de ce conseil municipal, M. Yves DUMONT a décidé de démissionner, pour convenances personnelles.

Lors de la séance du conseil du 7 avril 2014, cinq commissions ont été mises en place pour la gestion de la commune.

Les 5 commissions sont ainsi constituées :

Finances :

Patrick Gadroy-Legenvre / Jean-François Thiaffey / Martine Deudon,

Travaux-Urbanisme-PLU :

Patrick Gadroy-Legenvre / Jean-François Thiaffey / Yoann Balmain / Pierre Berger / Claude Pasquet / Fabrice Salagnon,

Développement économique & tourisme :

Patrick Gadroy-Legenvre / Jean-François Thiaffey / Noémie Bonnet / Martine Deudon / Yoann Balmain / Claude Pasquet,

Service à la population, vie associative & école :

Jean-François Thiaffey / Noémie Bonnet / Maryline Bitaubé,

Communication :

Noémie Bonnet / Martine Deudon / Pierre Berger / Fabrice Salagnon,

Commission d'appel d'offres :

Patrick Gadroy-Legenvre / Jean-François Thiaffey / Maryline Bitaubé / Claude Pasquet.

C.C.A.S (centre communal d'action social):

Le nombre de membre du C.C.A.S a été fixé à 4 : trois élus (Patrick Gadroy-Legenvre / Pierre Berger / Maryline Bitaubé) et un membre nommé (Gérard BOURIOU).

Les membres du conseil se sont également répartis dans les différentes commissions et organismes locaux externes à la commune.

La présence et la participation de représentants de la commune sont indispensables dans ces organismes.

S.I.P.D.H. (syndicat intercommunale du pays des hurtières :

Patrick Gadroy-Legenvre / Noémie Bonnet (suppléants : Martine Deudon / Yoann Balmain),

Communauté de communes :

Patrick Gadroy-Legenvre / Jean-François Thiaffey,

S.I.A.E.P (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) :

Patrick Gadroy-Legenvre / Claude Pasquet (suppléants : Jean-François Thiaffey / Yoann Balmain),

A.A.C.A. : (association d'animation du Canton d'Aiguebelle)

Maryline Bitaubé (suppléante : Martine Deudon),

Office du tourisme :

Martine Deudon (suppléant : Fabrice Salagnon),

Conseil d'école :

Noémie Bonnet (suppléant : Fabrice Salagnon),

A.D.M.R. (aide à domicile en milieu rurale) : Maryline Bitaubé (suppléante : Noémie Bonnet),

S.P.M. (syndicat du pays de Maurienne) :

Patrick Gadroy-Legenvre / Jean-François Thiaffey (suppléantes Noémie Bonnet / Martine Deudon)

Espace Belledonne :

Noémie Bonnet / Martine Deudon / Maryline Bitaubé / Fabrice Salagnon,

Le but, le fonctionnement et les actions menées par ces organismes seront expliqués un à un lors de la diffusion des bulletins municipaux.

Réunion Publique

Monsieur le Maire
et le Conseil Municipal vous convient
le dimanche 22 juin 2014
à 10H00

à une réunion publique
qui se déroulera à la Salle des Fête
de la commune.

Vote du Budget

Le vote du budget s'est déroulé lors de la séance du conseil du 28 avril 2014.

Le budget de la commune 2014, équilibré en recettes et en dépenses (463 669 € en section de fonctionnement et 636 924 € en section d'investissement) a été approuvé et voté par le conseil municipal.

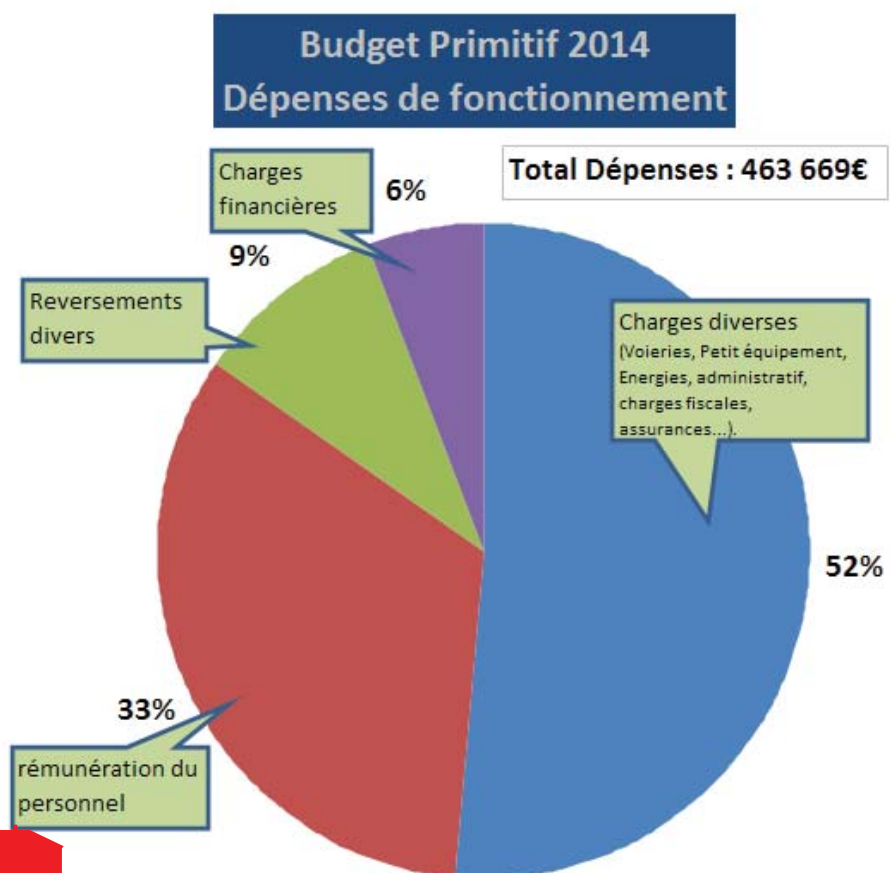
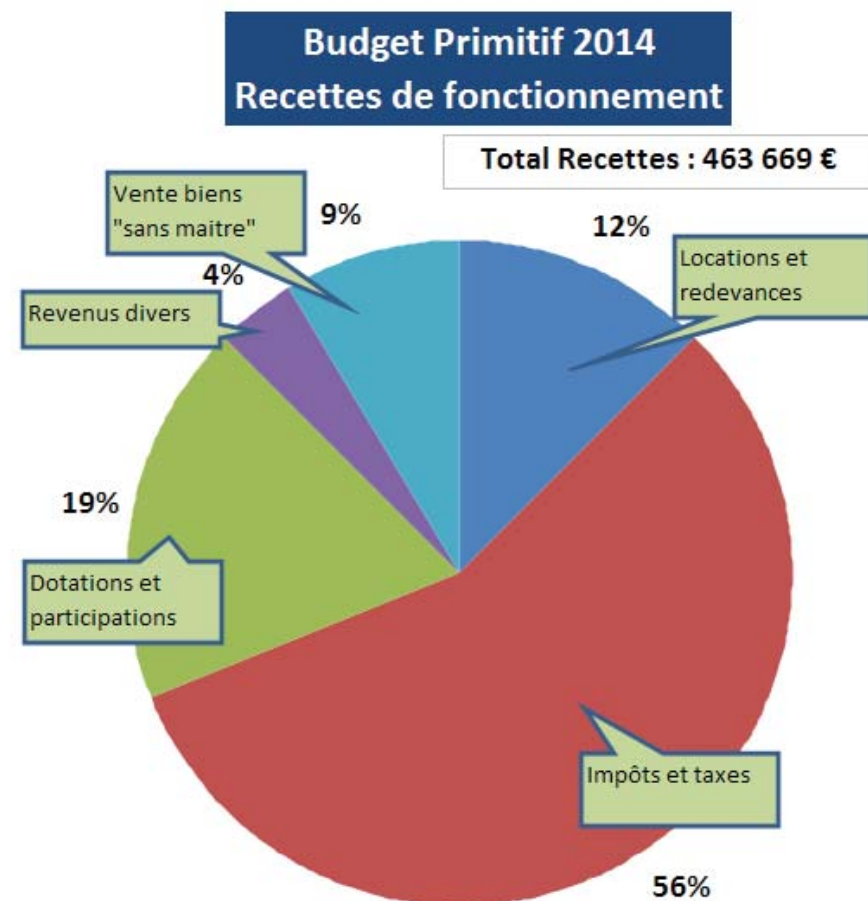
Le lotissement «Les mablières» a un budget qui lui est propre.

Son Budget, équilibré en recettes et en dépenses (125 633 € en section de fonctionnement et 233 783 € en section d'investissement) a aussi été approuvé et voté.

Les membres du C.C.A.S. ont voté le Budget Primitif 2014, équilibré en recettes et en dépenses (2 226 €) a été approuvé par le conseil municipal.

Le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux et taxe d'habitation.

Le détail du budget de la commune, peut être consulté en mairie.



Vote des subventions

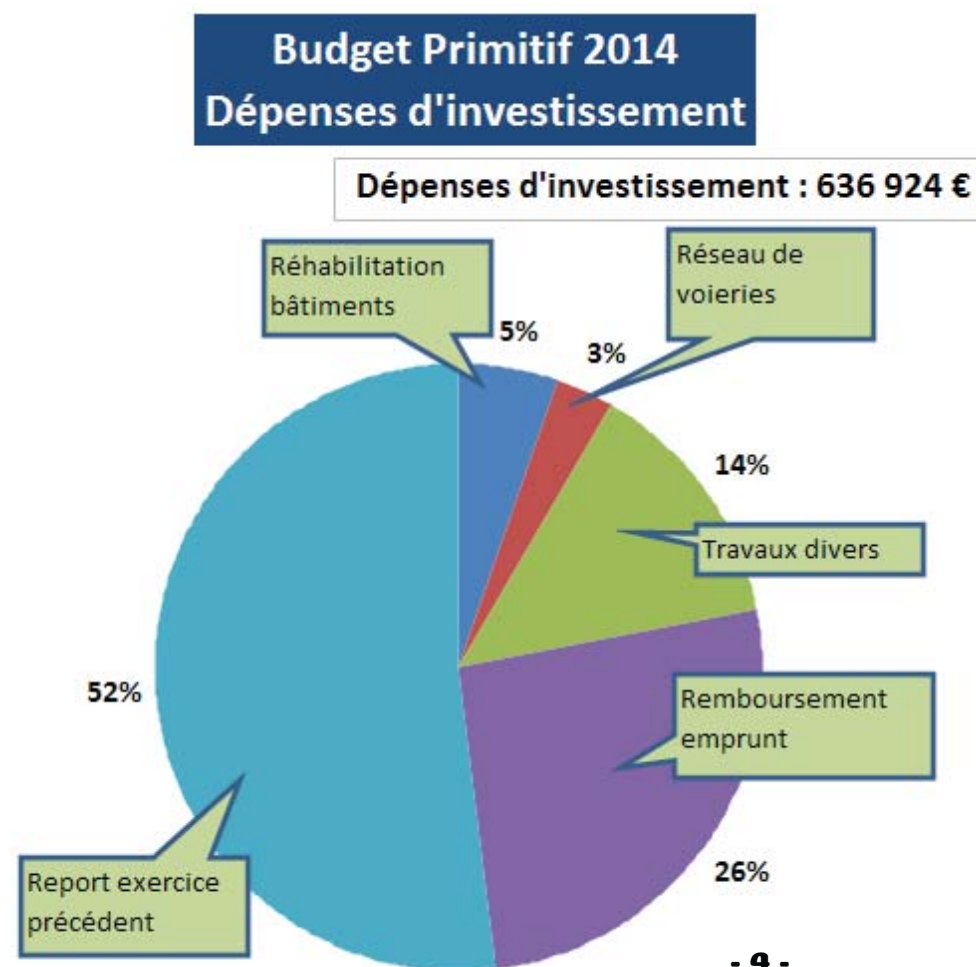
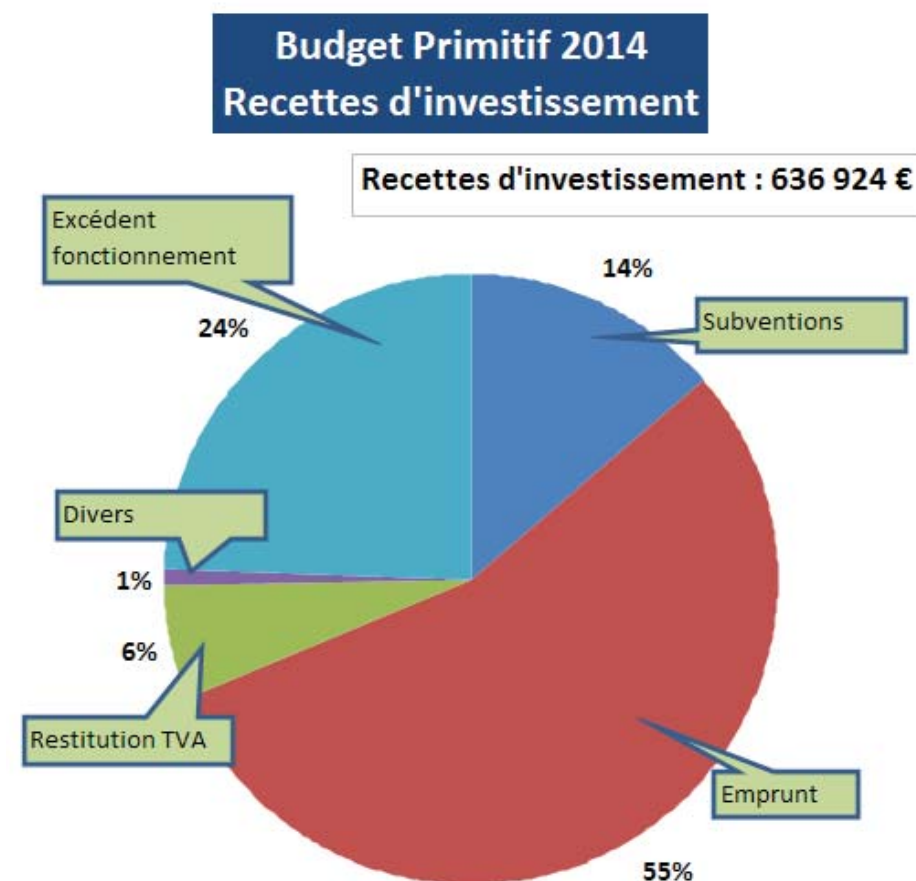
Le conseil municipal a voté les subventions suivantes :
A.D.M.R. : 483 €,
Anciens Combattants : 100 €,
ECHO de Charbonnières 300 €,
Sou des Ecoles 320 € (classe de découverte),
U.S.C.A. Football 300 €,
Chorale ISARC 100.00 €

Ventes de « biens sans maîtres »

Les ventes des « biens sans maîtres » (successions DENTROUX, PRINAZ, FOURNIER) déjà réalisées ou en cours de finalisation, devraient rapporter 150 000 €, ce qui permettra de rembourser en 2014, l'un des 2 emprunts de la commune.

Lotissement «Les Mablières»

Il reste 3 parcelles à vendre. Afin de faciliter la vente de ces dernières parcelles, des travaux d'aménagement permettant un accès par le bas sont prévus cette année.





Entretien des routes : démarrage de la campagne de gravillonnage

Avec la fin de l'hiver, les équipes du Conseil général peuvent redémarrer les chantiers d'entretien du patrimoine routier, parfois détérioré par la succession des périodes de gel et de dégel.

Cette année, le Département met l'accent sur les chantiers d'enduits superficiels, souvent redoutés par les usagers car ils sont source de gravillons sur la route. Toutefois, afin de minimiser la gêne aux usagers, le Département s'engage à mieux communiquer sur ses différents chantiers et à mobiliser ses équipes sur les routes.

Au-delà de l'information préalable habituelle, de nouveaux panneaux d'information seront mis en place **15 jours avant le démarrage du chantier** sur les secteurs concernés. Pendant la période où le risque de glissade et de rejet de gravillons persiste, une signalisation plus conséquente avertira les usagers et ce, en plus de la signalisation réglementaire habituelle. Enfin, un dernier panneau viendra indiquer aux usagers qu'ils sont sortis de la zone de gravillons.

Les chantiers de gravillonnage se feront par itinéraires. Une attention toute particulière sera portée sur le balayage de la chaussée lors des décollements ou d'excès de gravillons.

Des patrouilles interviendront plusieurs fois par jour en fonction des besoins, afin de s'assurer que la route n'est pas dangereuse et, le cas échéant, la sécuriser y compris les week-ends.

L'enduit superficiel : de la colle et des gravillons...

Les enduits superficiels se composent d'une émulsion de bitume (la colle) sur laquelle est déposée une couche de gravillons (environ 1 cm) qui, une fois

sèche, permettra une meilleure adhérence sur la chaussée et donc plus de sécurité pour l'usager.

Durant les quelques jours de séchage de cette colle, le surplus de gravillons peut entraîner une gêne aux usagers avec des rejets ou des risques de glissades, ce qui requiert la plus grande prudence aux abords de ces chantiers.

L'enduit superficiel : une efficacité prouvée

Les enduits superficiels et les réparations localisées sont les solutions techniques les mieux adaptées pour l'entretien des chaussées en terme de sécurité pour l'usager car ils offrent, une fois secs, une meilleure adhérence sur la chaussée et cela à moindre coût pour la collectivité (environ 5 fois moins cher que l'enrobé).

D'un point de vue environnemental, il permet une consommation moindre de pétrole, de produit de carrières, de transports de matériel et s'agissant d'une technique dite « à froid » elle réduit également la consommation d'énergie.

La pose d'enduit superficiel apporte également du confort et de la qualité dans le travail et la santé des équipes sur les chantiers en évitant les émanations de bitume chaud.



Réfections des routes départementales et communales



Sur la route départementale, le Conseil Général va intervenir, les 12 et 13 juin, en amont de la salle des fêtes jusqu'au bassin du Perrier. Les graviers seront stockés près de la chapelle.

Sur les routes communales, les employés communaux ont bouché la plupart des «nids de poules» avec de l'enrobé froid.

Courant juin, une entreprise réalisera un colmatage des fissures et des «nids de poules».

Un balayage par aspiratrice sera effectué sur toute ces zones avant et après travaux.

Les routes concernées par ces travaux 2014, sont celles qui desservent :

La Jasse, Clarin, les Côtes d'en Haut, les Côtes d'en Bas, les Champs, Le Bordier, le Couttarey, Le Réame, Le jardin, le Villaret, le Grey, le Chevillard, le Verney.

Ces travaux seront entièrement financés par une dotation départementale.

Un appel à subvention va être réalisé pour un éboulement sur la route du Jardin et pour un élargissement du pont du Grey. Des devis sont demandés. Ces travaux seront aussi réalisés en 2014.



Durant l'ensemble de ces travaux, nous vous demandons d'être prudent et patient.

Table d'orientation

La table d'orientation de l'association Terre & Pierres, sera posée par les employés communaux début juin, près de l'église à proximité du cadran solaire.

Eau - Facturation 2014



La compétence de la gestion de l'eau a été transférée de la commune au S.I.A.E.P. (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable)

Le S.I.A.E.P. sera désormais en charge des travaux, de la maintenance, de la distribution d'eau potable, de l'alimentation du réseau incendie et de la facturation de l'eau potable.

Ce transfert de compétence est rétroactif à compter du 1^{er} janvier 2014.

M. Patrick Gadroy-Legenvre a été élu 2^{ème} vice président du S.I.A.E.P. lors de la réunion du 18 avril 2014.

A partir de 2014, la période de référence en consommation d'eau se fera par année civile, avec une facturation en décembre.

Dans le cadre de ce transfert de compétence, vous avez reçu (ou vous allez recevoir) un courrier du S.I.A.E.P. dans lequel figure le règlement du service de l'eau ainsi que le contrat d'abonnement (en double exemplaire).

Il vous est demandé de retourner un exemplaire dûment rempli, accompagné d'une photocopie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Le relevé des compteurs se fera, cette année, par l'employé communal. Il sera accompagné par un technicien du S.I.A.E.P.

Centenaire de la Guerre 14-18



Dans le cadre du centenaire du début de la première guerre mondiale, la municipalité lance un appel à volontaires pour l'organisation d'une exposition et commémoration qui se déroulera le 11 novembre 2014.

École - Transport scolaire



Les inscriptions pour le transport scolaire (année scolaire 2014-2015) doivent se faire en ligne, sur le site www.savoie.fr, avant le 15 juin 2014.

Si vous êtes déjà inscrits aux transports scolaires du Département, connectez vous à l'aide des identifiants que vous avez reçus et procédez aux inscriptions de vos enfants.

Si vous n'êtes pas inscrits aux transports scolaires du Département de la Savoie, créez votre compte et procédez aux inscriptions de vos enfants.

Si vous ne disposez pas de connexion internet, vous pouvez retirer un formulaire papier auprès de la Direction des transports départementaux ou de la structure intercommunale qui assure pour le compte du Département l'organisation locale du transport scolaire : l'Autorité Organisatrice déléguée (AO2).

Pour remplir le formulaire d'inscription, vous devez vous munir de votre justificatif de quotient familial Caf ou MSA, afin de connaître le barème de participation qui vous sera appliqué.

Début juillet, et après instruction de votre dossier, vous recevrez un courriel récapitulant votre demande, vous confirmant le transport de vos enfants et vous indiquant la somme à payer et les modalités de paiement.

Un premier versement est obligatoire avant le 25 juillet pour recevoir la carte de transport scolaire.

Paiement au choix en une seule fois ou échelonné en trois fois.

École & Accueil Périscolaire

Spectacle de fin d'année

Pour fêter la fin de l'année scolaire 2013-2014, un spectacle de fin d'année est prévu le **samedi 28 juin matin**, à l'école.

Association Terre & Pierres



L'association Terre & Pierres est heureuse de vous convier, le **samedi 5 juillet**, à l'inauguration de la table d'orientation.

L'inauguration, qui se fera en présence de l'artiste Isabelle DESSE (qui a réalisé les illustrations de la table d'orientation, ainsi que le cadran solaire) aura lieu à **18H00**, devant l'église, face au massif de la Lauzière.

L'inauguration sera suivie du pot de l'amitié.

Conférence sur le Sénégal

Terre & Pierres organise, le **vendredi 8 août, à 20H**, à la salle des fêtes, une conférence sur la Casamance (Sénégal)

Cette conférence sera présentée par Marianne VAN LAARHOVEN, autrefois présidente de l'éco-musée des Hurtières et engagée aussi à l'A.C.C.A.

Marianne VAN LAARHOVEN sera parmi nous pour les mois d'été trop pénibles à supporter au Sénégal.

Entrée gratuite. Pot de l'amitié.

Visites de la Commune

Permanences guide G.P.P.S.



Martha FERREE (Terre & Pierres - Guide G.P.P.S) tiendra durant l'été, des permanences (devant l'église) pour des visites historiques de la commune et de l'église.

Les dates des permanences sont les suivantes :

Juin : les jeudis 19 et 26 à 16H.

Le samedi 14 à 14H, RdV à la Chapelle pour une balade champêtre au Bordier suivie du circuit du chef-lieu à 16H (*Journée Lumière et couleurs des J.P.P.M.*)

Juillet : les jeudis 17 et 24 à 16H, le samedi 26 à 16H.

août : les samedis 2 et 9 à 16H, le jeudi 7 à 16H.

Septembre : les jeudis 4 et 11 à 16H, les 20 et 21 à 16H (*Journées européennes du patrimoine*).

En dehors de ces permanences, visites possibles sur demande au 06 82 99 31 79.

Spectacle des 12 et 13 juillet 2014

La compagnie de danse contemporaine «Cil du Loup», organise une pièce chorégraphique et déambulatoire sur le site du plan d'eau des Hurtières.

Deux représentations sur le thème de l'eau, seront données les **12 et 13 juillet**.



Danse contemporaine



Venez nombreux !

Bibliothèque intercommunale Initiation à l'aquarelle



Le **samedi 14 juin**, Les bénévoles de la bibliothèque intercommunale, organisent une exposition / initiation à l'aquarelle.

L'initiation sera réalisée par Ingrid DUPRE qui dispense bénévolement, sur la commune, les cours d'aquarelle à l'accueil périscolaire et le soir, aux adultes.

L'initiation se déroulera en 2 groupes :

Enfants de **14h00 à 15h30** suivie d'un goûter,

Adultes de **16h00 à 18h00**.

L'initiation est gratuite et l'inscription se fera sur place.

Exposition d'aquarelles

Le vernissage aura lieu le **samedi 14 juin**, après l'initiation, vers **18h15**

Les aquarelles réalisées par les enfants durant l'accueil périscolaire, ainsi que celles réalisées par des adultes lors des cours du soir, seront exposées du **14 juin au 12 juillet**.

Horaires d'ouverture :

Lundi de 17h00 à 19h00, Vendredi de 16h00 à 19h00,
Samedi de 10h00 à 12h00.

La bibliothèque sera fermée du lundi 14 juillet au lundi 18 Août 2014.

Accueil Périscolaire

Pour l'année scolaire 2014-2015, une réunion d'information aura lieu le **lundi 1^{er} septembre 2014 à 18h00**.

Lors de cette réunion de pré-rentree, les animatrices du périscolaire, répondront à vos questions et pourront procéder aux inscriptions.

Etat civil (Janvier 2013 - Mai 2014)

Naissances

Jul VANDEPONTSEELE, le 1^{er} décembre 2013

Zélia BALMAIN, le 4 août 2013

Chloé THIMONIER, le 8 mai 2013

Arthur CARRON, le 28 février 2013

Léane TIBY, le 26 janvier 2013

Décès

Mme Patricia GRAVIER, le 18 mai 2014

M. Aniss TABKA-GACHABI, le 02 décembre 2013

Mme Jeanne WEIL, le 11 juin 2013

Mme Lucette VILLARD (épouse POUSSOT), le 29 avril 2013

M. Marcel BAUDIN, le 08 février 2013

Bien vivre dans la commune

Divagation des animaux

Nous vous rappelons que les animaux ne doivent pas divaguer sur les voies communales et départementales.

Au regard de la fréquence des faits constatés, une fourrière municipale a été mise en place afin de recueillir les animaux errants.

Une fois le propriétaire des animaux identifié, celui-ci devra s'acquitter d'une amende forfaitaire.

Plan d'eau des Hurtières

Le Café Gourmand - Restaurant du Lac : nouvelle gérance

Lors de la séance du conseil du 7 avril, le conseil municipal a approuvé le choix du délégataire du Café Gourmand - Restaurant du Lac, en la personne de Madame Emmanuelle MERMOUD.

**Ouverture du
Café Gourmand - Restaurant du Lac
le samedi 14 juin 2014**

Ouverture du 14 juin au 15 Septembre 2014

Horaires d'ouverture : de 9h jusqu' à 23h, tous les jours, le dimanche soir sur réservation.

Téléphone : 06 20 74 82 84

email : lecafegourmand73@gmail.com

Bar - Restaurant

Snack - Vente à emporter

Formule du jour à midi, suggestion le soir

Carte brasserie - Hamburgers, sandwiches, paninis... Glaces, pâtisseries.

Le samedi 21 juin, à partir de 18h, Emmanuelle et Garance vous offriront un pot d'accueil pour fêter leur installation.



Lac des Hurtières

Baignade surveillée du 29 juin au 24 Août 2014



Plage ombragée, jeux pour enfants, beach-volley, terrains de pétanque, aire de pique nique,

Vente de carte de pêche à la journée.

Découverte du milieu naturel (Natura 2000), accès par l'observatoire.

La photo mystère

Où a été prise cette photo ?



Réponse dans le prochain bulletin

Numéros utiles :

Samu : 15
Gendarmerie : 17
Pompier : 18
SOS médecins : 3624
Centre anti-poison : 08 25 81 28 22
Météorologie nationale : 08 36 68 02 + n° département
Service public renseignements administratifs : 3939

